



Communiqué de presse
Neuilly-sur-Seine, le 25 juin 2018

LA CARAC PUBLIE LES RESULTATS DE SON ACTIVITE 2017

Lors de son Assemblée générale, la Carac, mutuelle d'épargne, de retraite et de prévoyance, a présenté des résultats très satisfaisants pour l'année 2017. Ils permettront de poursuivre sereinement le développement de la mutuelle et le déploiement de solutions nouvelles au bénéfice du plus grand nombre au sein d'une gouvernance renouvelée.

Exercice périlleux que celui de 2017 où de nombreux facteurs contextuels, économiques et réglementaires ont pesé. Citons en particulier l'impact des élections présidentielles françaises, la faible inflation, les contraintes réglementaires fortes et les taux d'intérêt toujours au plus bas et un contexte fiscal incertain. Toutefois, l'accélération de la croissance économique a eu une incidence positive sur les marchés financiers.

Des adhérents à l'image de la mutuelle : en pleine évolution

Face aux dispositions réglementaires qui se sont renforcées, la mutuelle s'adapte et s'engage dans un programme d'optimisation des relations avec ses adhérents, au cœur du dispositif. La première étape est de mieux les connaître pour mieux les accompagner.

9 500 nouveaux adhérents ont rejoint la Carac en 2017 et 66 % des contrats souscrits l'année dernière l'ont été par un nouvel adhérent. La mutuelle poursuit ainsi son ouverture à de nouvelles populations et confirme l'évolution du profil de ses adhérents. En effet, 58 % des nouveaux adhérents sont des femmes avec une moyenne d'âge à l'adhésion de 55 ans, 42 % des nouveaux adhérents sont des hommes avec une moyenne d'âge de 43 ans.

De plus, les adhérents de la Carac continuent à faire confiance à leur mutuelle puisqu'ils sont 50 923 à détenir plus d'une garantie. Cette tendance constitue une orientation très positive et confirme la pertinence des nouvelles offres.

Le nombre de garanties gérées a continué de croître tout au long de l'année. Au 31 décembre 2017, la Carac en comptait 412 483.

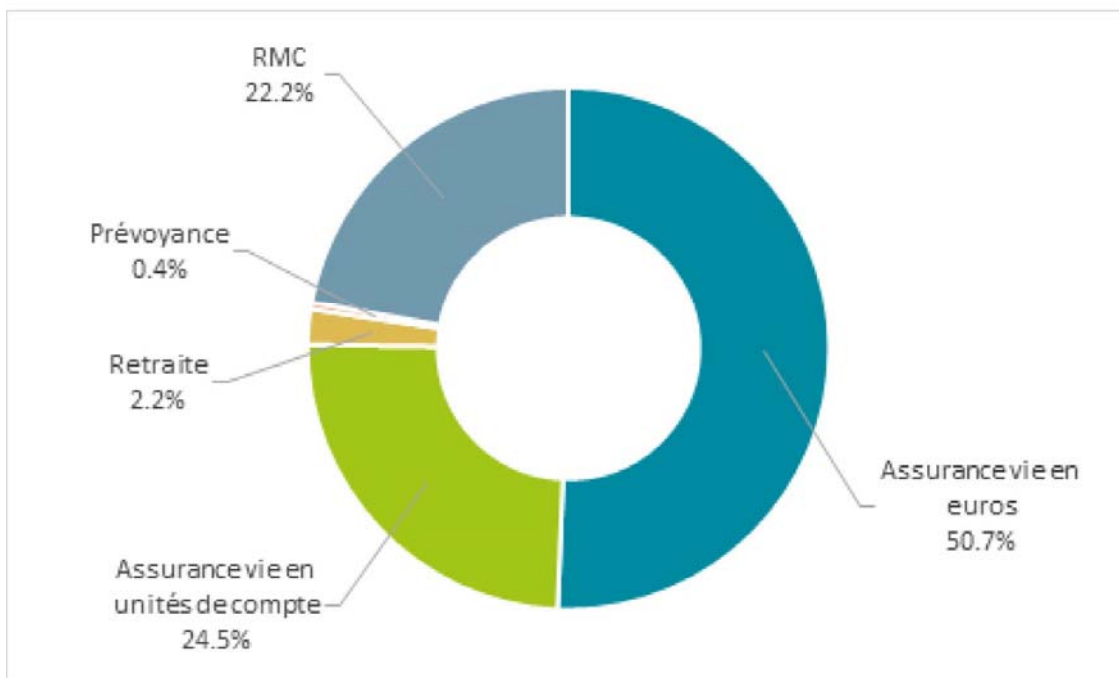
Un chiffre d'affaires dont la composition change et se diversifie

Pour s'adapter aux contraintes des marchés financiers, la mise en œuvre du plan stratégique 2015-2024 se poursuit par la recombinaison du **chiffre d'affaires de la Carac notamment sur les contrats multisupports** et par **une modération volontaire de la collecte sur les produits d'assurance vie en euros**. Cette modération pilotée explique le léger fléchissement des cotisations (brutes de chargements et nettes d'annulation) par rapport à 2016 (538,4 millions d'euros) : 518,5 millions d'euros en 2017.

La Carac accompagne ses adhérents **vers une diversification de ses placements** selon le profil de risque.

En 2017, **33 % des nouvelles garanties souscrites sont des contrats Carac Profiléo**. Les contrats multisupports passent devant le Compte Épargne Carac (21,26 %) et le Compte Épargne Famille (13,54 %). Cette tendance devrait se confirmer en 2018, d'autant plus que Carac Profiléo sera renforcé par l'ajout de trois nouvelles Unités de Compte, dont Silver Age, un fond commun de placement, qui bénéficie d'une thématique porteuse, le vieillissement de la population, en investissant dans des sociétés européennes à fort potentiel.

Répartition des cotisations au 31/12/2017



Les partenariats de distribution sont aussi au cœur de la stratégie de diversification du profil des adhérents et du chiffre d'affaires. Pour preuve, l'apport significatif de l'accord noué en 2016 avec le Crédit Coopératif, à la fois sur l'épargne solidaire (17 558 248 € de chiffre d'affaire) et sur l'épargne Handicap (958 651 € de chiffre d'affaire) qui a pris son essor au 2nd semestre 2017.

Des fonds propres régulièrement renforcés, gages de pérennité

Lors de son Assemblée générale de juin 2018, la Carac a décidé de **poursuivre le renforcement de ses fonds propres** en y affectant **le résultat de l'exercice 2017** (64,7 millions d'euros).

La mutuelle a également doté sa provision pour participation aux excédents, laquelle s'élève à 228,2 millions d'euros.

Cette réserve est une preuve de solidité et témoigne de la capacité de la mutuelle à lisser dans le temps les bonifications versées aux adhérents (+24,6 millions d'euros en un an).

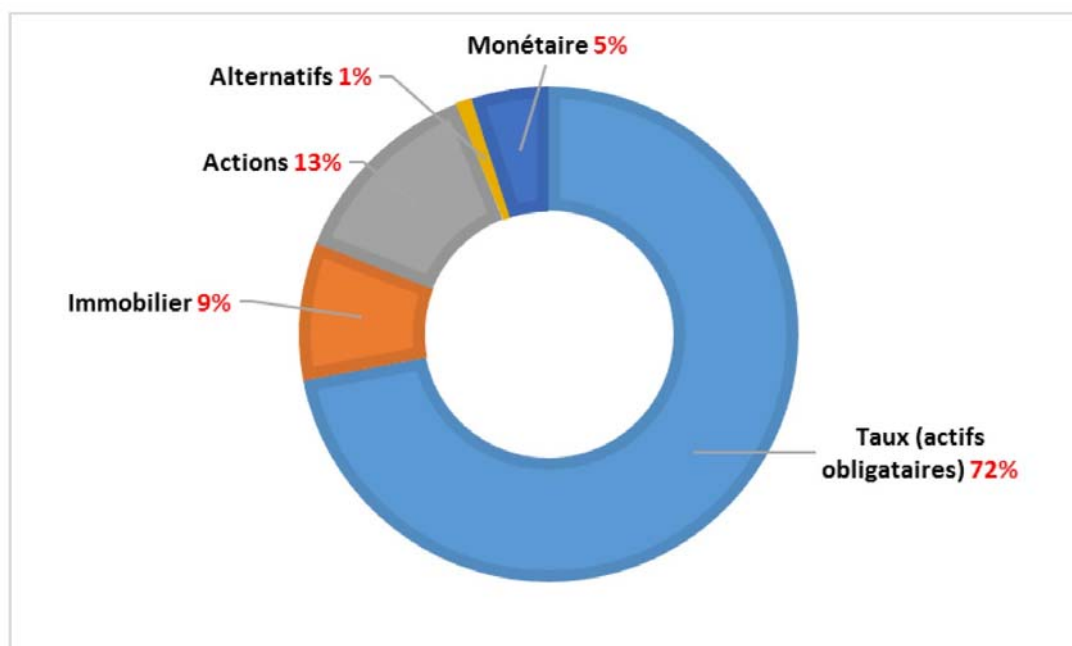
« Une mutuelle qui renforce sa solidité et anticipe l'avenir. Une situation financière remarquable et des fonds propres qui dépassent le milliard d'euros. Un résultat net 2017 de 64,7 millions d'euros, mais également des prévisions sur cinq ans qui confortent notre capacité à tenir nos engagements et nous permettent d'investir pour préparer l'avenir de notre mutuelle. » résume Jean-Jacques Berthelé, dirigeant opérationnel et directeur général de la Carac.

Une politique d'investissement de plus en plus adaptée

La Carac place la majeure partie de son portefeuille d'actifs en obligations. Toutefois, les rendements de ces produits sont en baisse depuis quelques années, en raison de la politique menée par les différentes banques centrales à travers le monde. Afin de compenser cette baisse, la mutuelle a adapté sa stratégie au contexte en renforçant son exposition à la dette d'entreprise, tout en maîtrisant sa qualité de crédit et a allongé la maturité moyenne de ses achats obligataires en 2017.

Les produits nets des placements s'élèvent au 31 décembre 2017 à 362,9 millions d'euros.

Répartition des actifs au 31 décembre 2017 (en valeur de marché)



Synthèse de l'exercice 2017

	2017	2016
Cotisations brutes	518,5 millions d'euros	538,4 millions d'euros
Nombre de garanties	412 483	412 301
Produits nets des placements financiers	362,9 millions d'euros	340,4 millions d'euros
Situation des actifs (en valeur de marché)	12,1 milliards d'euros	11,6 milliards d'euros
Stock de la provision pour participation aux excédents	228,2 millions d'euros	203,6 millions d'euros
Fonds propres dont	1 029,5 millions d'euros	962,7 millions d'euros
Montant de la réserve de capitalisation	203,7 millions d'euros	201,5 millions d'euros
Résultat net	64,7 millions d'euros	57 millions d'euros

Une gouvernance renforcée

Le Conseil d'administration de la Carac a réélu le 21 juin dernier Claude Tarall en tant que Président. Il sera accompagné au cours de ce 4^e mandat par Thierry Dauta-Gaxotte, réélu au poste de premier Vice-président et Christophe Bayard élu second Vice-président. Une nouveauté cette année ! Dès son discours d'introduction à l'Assemblée générale, Claude Tarall a affirmé son ambition de rendre la gouvernance mutualiste de la Carac toujours plus efficace et dynamique à l'aube de son 95^e anniversaire, dans une conjoncture réglementaire et fiscale mouvementée.

À propos de la Carac

Mutuelle d'épargne à taille humaine, la Carac conçoit, gère et distribue des solutions financières qui s'adressent à toutes les personnes soucieuses de performance et d'intégrité dans la gestion de leur patrimoine. La Carac dispose d'un réseau de collaborateurs sur l'ensemble de la France qui conseillent et accompagnent les épargnants. Fière de son histoire, porteuse de valeurs telles que la loyauté, l'engagement, la fiabilité, et la proximité, la Carac se fait un devoir d'être à la hauteur de la confiance que ses adhérents lui accordent. Garante de leur intérêt à la fois collectif et individuel, elle incarne un modèle avisé qui fait de ses adhérents des acteurs à part entière de la gouvernance.

Pour plus d'informations : www.carac.fr, www.epargnonssolidaire.fr, Facebook Carac.

Contact presse :

Agence suPR ! Chrystel Libert – 06 52 49 31 30 – clibert@supr-agency.com
Olivier Bordy – 06 86 17 43 81 – obordy@supr-agency.com

Contact Carac :

France Inglese – 01 55 61 56 10 finglese@carac.fr
Ania Mehenni – 01 55 61 56 90 amehenni@carac.fr